



Rentrée solennelle du Barreau de Paris et de la Conférence

25 novembre 2022

Discours de Charles Héran

Premier Secrétaire de la Conférence

Eloge de Monique et Roland Weyl

*A mes frères et sœurs de Conférence,
Jennifer, Nicolas, Rafaël, Paul,
Camille, Paul, Lorraine, Clément,
Clothilde, Chloé et David*

A mon père Gaspard et

Calais, Douai, Arras.

Ainsi sont-elles nommées, ces grandes statues de femmes couronnées de hauts murs et qui gardent le hall.

Dans l'attente, Gare du Nord, elle les dévisage.

« *Me laisserez-vous passer, Mesdames, altesses des bassins miniers, si je vous dis que ce sont vos sujets que je m'en vais défendre ?* »

« *Nous laisserez-vous passer* » se reprend-elle. Car la jeune avocate de vingt-trois ans est désormais accompagnée.

Oh c'est une relation toute fraîche, elle n'a que quelques jours, mais pas moins évidente.

D'abord parce qu'il est beau, il faut bien le dire, ce petit homme au teint mat, à l'épais sourcil, au nez d'aigle mais dont l'espièglerie prévient de toute sévérité.

Car ensuite il est drôle, ce résistant de trente ans, rétif à la gravité que dictait l'Histoire. « La cigarette m'a sauvé » lui a-t-il dit, évoquant cette fois où, alpagué par l'occupant, « *PAPIER* », il osa répondre « *Désolé mais je ne fume pas* ». Les soldats amusés le laissèrent passer. Il s'en fallut de peu.

Non l'évidence vient surtout de cette extraordinaire communauté d'esprit entre eux deux. Elle n'a jamais rien connu de semblable.

Lui non plus. Et lui non plus n'en revient pas d'avoir rencontré cette si brillante, si remarquable et si libre consœur. Il ne pensait pas pouvoir admirer tant une nouvelle-née au Palais. En à peine plus d'une semaine, le voilà amoureux de sa sagacité, de ses longs cheveux noirs, de son exaltation et de son sourire bon.

« Tiens, elle est en avance ».

Gare du Nord. 1948. Monique Picard attend Roland Weyl.

Dans un mois ils seront fiancés, dans deux mariés. Mais pour l'heure, Monique et Roland Weyl s'en vont combattre ensemble.

Car leur idylle naissante est un clair-obscur dans un pays en grève. Dans un pays en proie à une insurrection, prétend le ministre de l'intérieur Jules Moch, qui hurle au complot étranger, épure les CRS des résistants et des anarchistes, et les envoie avec 60.000 militaires rapatriés d'Allemagne, blindés à l'appui, contre les mineurs à l'agonie.

« Les prix ont quintuplé depuis la guerre, le blé manque, comprenez, Monsieur le Ministre, que les miséreux s'échauffent ».

Mais le charbon, l'énergie ne doit pas faire défaut cet hiver, de sorte que la grève ne peut pas durer.

Interdiction de la presse, de la réunion et de l'affichage, droit de tirer sur les grévistes après sommations, aux violences policières suivent les veuleries judiciaires, qui intéressent nos deux amants.

Car le couple de jeunes avocats est aussi, depuis peu, un couple de communistes. Les influences du maquis, la trahison des trusts, les saisies trop fréquentes de l'Humanité mais surtout la lecture studieuse de Marx, d'Engels, de Lénine et de tous ceux que les facultés de droit contournent avec précaution ont fait prendre à Monique et Roland le même virage.

Certes aucune de leur famille n'était grande bourgeoise, mais le père de Roland, avocat lui-même, quoiqu'autrement classique, goûtait peu que son fils soit des pourpres au Palais. Quant à la mère de Monique, elle ne rêvait qu'à la bien marier et lui offrait, pour cela, des robes à loisir.

C'est donc décontenancée qu'elle imaginait sa fille, une toute autre robe à la main, monter dans le train à vapeur, en sulfureuse compagnie, pour plaider la cause des gueules noires.

« Mais Monique est-ce bien raisonnable ? De partir ainsi en cortège, en cohorte pour défendre ces mineurs qui sont à plaindre certainement, qui sont de pauvres gens mais... ils ne vous payent pas un sou en plus, j'imagine ? »

Non Madame Picard, c'est en effet dépourvus d'intérêt mais au nom des principes que les avocats communistes d'alors organisaient des allers-retours quotidiens entre Paris et Béthune, Douai ou Montceau-les-Mines, formaient un mur continu et compact entre les magistrats et les grévistes poursuivis.

Aux premiers ils détaillent les raisons de la grève, la mise sous tutelle économique et culturelle de l'Europe mieux connue sous le nom de « plan Marshall », l'épuisement général des mineurs, la mortalité croissante de leurs enfants. Aux seconds qu'ils désenclavent, ils colportent les nouvelles et raffermissent la foi. A la salle entière et comble ils rappellent les médailles des prévenus presque tous résistants : une brigade d'honneur est sur le banc d'infamie.

Roland Weyl aurait pu se laisser déborder par une colère légitime.

Comment souffrir que lui, avocat en 39 mais radié quelques semaines plus tard à cause de sa judéité, entré dans le mouvement des Auberges de jeunesse avec la ferveur de l'évidence, lui qui perdit alors sa

mère et s'en trouva changé, comment souffrir qu'il lui faille encore prendre des conclusions pour ses frères de résistance, pour convaincre des juges ayant presque tous prêté allégeance au régime de Vichy ?

Il le fit pourtant. Monique et lui s'y attelèrent avec patience et ténacité.

Le mot d'ordre était clair :

« Ne vous contentez pas de diatribes moralisantes, mais enfermez l'adversaire dans le réseau le plus rigoureux de la discussion juridique. Manquer un argument de droit, confrères et camarades, c'est trahir le combat ».

Les époux Weyl étaient coutumiers des caricatures qui étaient brossées d'eux et de leurs confrères du parti.

« Un peu de hauteur ne leur ferait pas de mal ! » soufflait l'un. *« Le président préfère quand l'avocat n'est pas la réplique de son client avec une robe et quelques jolies phrases ».*

Un autre : *« Dieu que leur vue est courte pour voir dans cette salle d'audience un hémicycle » !*

Un troisième : *« Ils plaident pour eux-mêmes, pour se faire plaisir ».*

Ces réserves s'entendent ; elles ne sauraient s'admettre.

Dans notre profession, libérale s'il en est, où l'objectif n'est souvent que d'être meilleur que son voisin, de s'en distinguer pour attirer à soi tous les clients, les *beaux* dossiers, les moyens qui triomphent, les stratégies qui paient sont bien trop souvent jalousement gardés.

Au contraire, Monique, Roland et leur faction partageaient tout. Choisir l'un d'eux, c'était presque se les offrir tous car leurs argumentaires étaient bâtis collectivement.

Les avocats communistes en cela étaient craints, eux qui acculaient systématiquement l'accusation à ce **corps à corps** : contre le parquet ne faisant qu'un, la défense faisant bloc.

A tel point d'ailleurs que les rôles se renversaient souvent, comme y exhortait Marcel Willard, grand inspirateur des époux Weyl, dans son ouvrage de référence *« la Défense accuse »*.

Soyez toujours à l'offensive, mes chers Confrères – écrivait-il en substance -, ne craignez pas de dénoncer l'adversaire, plantez les armes de la loi dans les béances du dossier bien sûr, mais valorisez aussi les raisons du militant poursuivi, assumez son honneur et sa cause.

Au diable le « plaider utile », la quête stérile de la bienveillance du juge, seules la fermeté et l'intransigeance paient, seul le regard attentif du peuple sur le Tribunal l'incite à réfléchir à la sanction. Alors faites-le entrer ce peuple, mobilisez-le, car la dénonciation publique de la malfaisance de classe doit se faire partout où elle se manifeste et s'offre au combat.

Quelle belle arène, que ces audiences de flagrants délits.

A Béthune en 48, à Paris en 52.

Le général Eisenhower, nommé à la tête de la toute nouvelle Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, prend ses quartiers à l'Astoria, résidence construite par Guillaume II en 14 pour s'y installer en vainqueur.

50 militants supportent mal le symbole et appellent à manifester ; ils comparaissent tous pour provocation à l'attroupement.

Le box déborde, les familles sont trop nombreuses pour toutes entrer, le parquet aiguise ses réquisitions, les époux Weyl et quelques autres sont appelés en catastrophe.

Provocation à l'attroupement ? Ils sont montés d'un cran. D'habitude ils prohibent le rassemblement puis poursuivent pour participation à une manifestation interdite. Mais ils veulent une sanction exemplaire, présenter ces hommes comme des dangers pour l'ordre public, les voilà donc qui innovent.

Sauf que la provocation à l'attroupement doit s'analyser comme un délit politique, remarquent Monique et Roland. La procédure des flagrants délits est alors inapplicable.

Le bras de fer s'engage, et dure. Car les avocats exposent le moyen mais ne s'en contentent pas. Les principes démocratiques auxquels ces arrestations contreviennent sont rappelés, l'illégalité de l'OTAN au regard de la charte des nations unies est minutieusement démontrée.

Le Substitut est pris de court. Il répond sommairement sur le moyen de procédure, prend la défense de haut.

Elle réplique. L'argument est étayé, le raisonnement construit.

Le Tribunal embarrassé se refuse à clore et demande au Substitut de répondre à nouveau.

Il sollicite une suspension.

On entend les portes claquer côté coulisses. le Procureur est consulté et multiplie ses substituts.

Trois quarts d'heure plus tard, les voilà qui reviennent, livres en main dont les pages sont marquées. Leur réfutation est longue et documentée.

Mais les Weyl se sont mis en ordre de marche. Ils ont mobilisé leurs pairs et sont désormais douze.

Comme un clin d'œil étrange.

Certains rassemblent les arguments adverses, les étudient et y objectent. D'autres rédigent dans la précipitation. Les derniers courent assurer pour leurs frères et sœurs d'armes, rendus indisponibles, les formalités ou plaidoiries de l'après-midi.

Le délibéré n'est rendu qu'en soirée. De nombreux magistrats sont venus marquer la solennité de l'instant et saluer le courage de leurs pairs.

La nullité est retenue, les cinquante militants libérés.

Enfin, le premier appelé d'abord. Encore faut-il répéter l'opération – formellement du moins - pour tous les autres.

Sauf que l'atmosphère dans la salle a changé. L'ovation passée, les familles apportent allègrement des canettes de bières, des baguettes de pain, des tranches de jambon et de fromage. Et même les gendarmes, journal sur les genoux, font les tartines.

Bien sûr, que la salle d'audience doit épouser les formes de l'hémicycle.

Surtout quand le pouvoir dévoie les textes qu'il a lui-même écrit. Surtout quand, pour protéger les honnêtes gens des désordres divers, il détourne les procédures qui sont censées le lier.

Avec la provocation à l'attroupement hier, avec la participation à un groupement violent aujourd'hui.

Souvenez-vous. C'était il y a trois ans.

« Ouvrez votre sac, Monsieur. Mais que vois-je ? Un masque de plongée ? Et pourtant point de mer. Un gilet jaune ? Vous n'êtes pas à vélo.

Et hop, en garde à vue, car vous participez Monsieur, à un groupement en vue de la préparation de violences volontaires ou dégradations de biens. Vous y resterez jusqu'à dimanche, bien au chaud ».

Que Roland eût aimé s'insurger, en audience, contre de telles pratiques. Il ne le put pas.

Non pas qu'il fût mort ! En 2019, Roland Weyl, 100 ans, était encore en exercice !

Il galopait partout en France, plaidait dans toutes ses provinces, parce qu'à lutter l'on tient.

Lui seul pouvait ainsi donner leçon au plus âgé des magistrats, de 35 ans son cadet, lui dont les premiers dossiers s'enseignaient presque en histoire du droit.

Non il ne le put pas car d'audience il n'y eut point. 1200 gardes à vue pour un classement sans suite. Pour que Paris ne tremble pas. Pour éviter les attroupements.

Monique et Roland Weyl ne plaidaient pas politique pour se faire plaisir. Ils le faisaient car ils étaient convaincus que le tribunal se doit d'être un haut lieu d'exercice de la démocratie.

La vraie démocratie. Celle qui dérange, qui inconforte, qui embarrasse.

Celle où le moins lettré voit sa voix compter autant que le bien décoré. Celle qui prend le temps. Celle qui coûte cher. Celle des cours d'assises.

Que vous diraient les deux avocats devant le remplacement de la plupart d'entre elles par des Cours criminelles, des encombrants jurés populaires par d'efficaces professionnels ?

Ils n'en seraient pas surpris. Car *« l'appareil d'Etat capitaliste, écrivaient-ils, est un appareil conçu pour résister au peuple. De ce fait, sa conception procède du souci de l'abstraire du peuple : c'est l'armée de métier, c'est la justice dont on accepte dans le meilleur des cas qu'elle soit organiquement indépendante du pouvoir, qu'elle proclame même ses jugements « au nom du peuple », mais dont l'essentiel est qu'elle demeure la plus lointaine et indépendante possible du peuple lui-même ».*

Un pas de plus est fait.

On s'était déjà affranchi du peuple pour déterminer les politiques économiques en constitutionnalisant l'austérité dans les traités européens. Il convient désormais de l'écarter de la Cour.

Face à ces dénis répétés de démocratie, vous trouverez toujours Monique et Roland Weyl. Ensemble, ils ont passé leurs soixante années de mariage à promouvoir les droits des peuples.

Le peuple algérien, quand Roland participe au pont aérien de défense des militants anticolonialistes durant la guerre d'indépendance.

Le peuple libanais et palestinien, quand Monique travaille à la fermeture du camp israélien de Khiam où sa cliente, Souha Béchara, la femme qui chante, est régulièrement torturée.

Les peuples coréens, vietnamiens, cubains, sahraouis et bien d'autres que viendront soutenir, en observateurs ou conférenciers, nos deux membres actifs de l'Association Internationale des Juristes Démocrates.

De ces voyages nombreux et parfois difficiles, de toutes ces rencontres, Monique et Roland Weyl tireront une grande joie.

« Le contraste m'a toujours frappé », écrivait Roland Weyl « entre les solitudes que je constatais dans les rangs de la bourgeoisie, le scepticisme et la désespérance qu'elles généraient en elle et le bain de jouvence quotidien que m'a toujours procuré la fraternité de combat des travailleurs ».

Chez les Weyl non plus, ce n'était pas triste.

L'appartement familial cristallisait l'imbrication des vies personnelles, professionnelles, politiques et intellectuelles de ce couple si complet.

Chaque jour, le foyer était métamorphosé tantôt en cabinet d'avocats, tantôt en quartier général de militants.

Relevez le lit parental, vous obtenez le bureau de Roland. Ouvrez la porte du couloir, la salle d'attente devient terrain de jeux.

Ensemble, Monique et Roland Weyl ont eu 11 enfants – aimaient-ils dire : Danièle, France, Frédéric, et 8 livres composés à quatre mains au terme de l'accouchement d'une pensée commune, faite de discussions interminables du petit déjeuner au milieu de la nuit. Il fallait les voir écrire, depuis leur lit, en vacances, découper et coller, isoler et unir les paragraphes entiers d'une contribution majeure à l'analyse marxiste du droit.

Car les Weyl n'étaient pas de ces adolescents trop exaltés pour réfléchir. Ils n'étaient pas ces communistes séduits par l'idéal sans en connaître l'idée.

Avocats intransigeants, politisés à l'extrême, les Weyl étaient aussi des théoriciens estimés.

Les issues de secours au capitalisme destructeur, ils en connaissaient parfaitement le tracé pour y avoir contribué.

En juristes.

En analysant le rôle du droit dans la révolution communiste.

Droit qui n'était pour eux ni une technique pure, ni le manteau pudique de l'arbitraire, ni l'expression d'une commune morale, mais tout à la fois le résultat d'un rapport de force et une arme que l'on n'arrache pas seulement à l'adversaire pour la briser mais que l'on utilise, dont on apprend le maniement, que l'on s'efforce de modeler aux besoins de ses propres combats.

Les feuilles sont jaunies, la phraséologie a pris la poussière mais le corpus théorique pas une ride.

Monsieur le Garde des Sceaux, Mesdames Messieurs les hauts magistrats, Mesdames Messieurs les bâtonniers, chers Confrères,

Il faut être aveugle, malhonnête ou sot pour ne pas voir dans la justice pénale quotidienne le spectacle écœurant de la lutte des classes.

Et à l'heure où le nombre de détenus comme la longueur des peines atteignent des records,

Où l'on s'assied sur le droit de grève pendant que les dividendes gonflent,

Où les ressources s'assèchent, le système s'essouffle,

A l'heure où les fascismes se profilent à nouveau,

Il faut être aveugle, malhonnête ou sot pour ne pas voir que le mal est immense, et que le remède doit être à sa mesure.

Qu'à la sacralisation de l'intérêt privé, ne s'oppose que l'exigence d'une mise en commun.

Au service des puissants, que la défense des faibles.

L'avocat est ce combattant de première ligne qu'ont été Monique et Roland Weyl ou il n'est pas.

A défaut, qu'il remise sa robe, et déchire son serment.